

# 1 CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE

Lundi 7 Avril 2014 à 20 H 30

Convocation : 31/03/2014

Affichage : 08/04/2014

**Etaient présents** : Mesdames Josette PAILLARD, Joss BERNARD, Régine EMBAREK, Valérie QUEUCHE, Jocelyne DUVAL, Céline MAUCHAMP, Martine ALBAN, Nadine BOUTER-TURILLON et Messieurs Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND, Florian DARQC, Christophe THEVENOT, Ludovic GERBER, Patrice PROST

**Secrétaire de séance** : M. Patrice PROST

Après lecture faite par Monsieur le Maire du procès-verbal du 30 mars 2014, celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal, M. le Maire ayant précisé que M. Thevenot était délégué « communication et information » et non « informatique »

L'ordre du jour est abordé :

## **ORDRE DU JOUR**

### **AFFAIRES GENERALES**

- Définition des commissions communales et règlement
  - Indemnités des élus
  - Préparation BP 2014
- Augmentation salariale agent technique
  - Frais de gardiennage Eglise
  - Rythmes scolaires
  - Réforme des cantons

### **BATIMENT**

- Gestion location de la salle polyvalente

### **QUESTIONS DIVERSES**

### **Affaires générales**

#### **Définition des commissions communales et règlement**

### **CCAS**

M. le Maire propose de fixer le nombre de délégués au CCAS à 16 membres au total soit 8 membres du Conseil municipal et 8 membres extérieurs.

Le nombre de commissions, leur nom, le rapporteur et les membres élus pour chacune sont ensuite définis et actés de la manière suivante sachant que le Maire, les adjoints et les 2 conseillers délégués sont membres de droit :

### **Budget et développement économique - Rapporteur Monsieur FERRAND Christophe**

- M. DURANT Grégoire
- M. GOUNAND Alain
- Mme PAILLARD Josette
- M. DARQC Florian
- M. THEVENOT Christophe

- Mme BERNARD Joss
- Mme BOUTER-TURILLON Nadine

**Environnement, forêt – Rapporteur Monsieur GOUNAND Alain**

- M. DURANT Grégoire
- M. FERRAND Christophe
- Mme PAILLARD Josette
- M. DARCO Florian
- M. THEVENOT Christophe
- Mme BOUTER-TURILLON Nadine
- M. PROST Patrice
- Mme EMBAREK Régine
- Mme DUVAL Jocelyne

**Voirie / Urbanisme – Rapporteur Monsieur GOUNAND Alain**

- M. DURANT Grégoire
- M. FERRAND Christophe
- Mme PAILLARD Josette
- M. DARCO Florian
- M. THEVENOT Christophe
- Mme BERNARD Joss
- M. GERBER Ludovic

**Bâtiment / Patrimoine – Rapporteur Madame PAILLARD Josette**

- M. DURANT Grégoire
- M. FERRAND Christophe
- M. GOUNAND Alain
- M. DARCO Florian
- M. THEVENOT Christophe
- Mme BERNARD Joss
- Mme BOUTER-TURILLON Nadine

**Communication / site internet / information – Rapporteur Monsieur THEVENOT Christophe**

- M. DURANT Grégoire
- M. FERRAND Christophe
- M. GOUNAND Alain
- Mme PAILLARD Josette
- M. DARCO Florian
- Mme EMBAREK Régine
- Mme QUEUCHE Valérie

**Vie associative / jeunesse / Sport et Culture – Rapporteur Monsieur DARCO Florian**

- M. DURANT Grégoire
- M. FERRAND Christophe
- M. GOUNAND Alain
- Mme PAILLARD Josette
- M. THEVENOT Christophe
- Mme BERNARD Joss
- M. GERBER Ludovic
- Mme MAUCHAMP Céline

## **Règlement des commissions :**

Sur proposition du maire, le Conseil municipal décide d'ouvrir les différentes commissions à 6 personnes extérieures maximum.

Il est précisé qu'en cas d'absences non excusées, les personnes membres seront exclues de la commission. Par ailleurs les convocations se feront par mail pour économiser les impressions des convocations.

Un boitage sera réalisé pour inviter les Dampierrois à s'inscrire dans les commissions, plus une information sur le site internet de la commune.

### **Commission Impôts**

- M. DURANT Grégoire
- M. FERRAND Christophe
- M. GOUNAND Alain
- Mme PAILLARD Josette
- M. THEVENOT Christophe
- Mme ALBAN Martine

**Délégué du CNAS** – Monsieur GERBER Ludovic est nommé délégué du CNAS sachant que Mme BOTTA reste la représentante des salariés.

### **Délégués Communes Forestières Jura**

Titulaire : Monsieur GOUNAND Alain

Suppléant : Monsieur PROST Patrice

## **Indemnités des élus**

Après débat, et afin de ne pas augmenter l'enveloppe financière budgétaire correspondante pour 2014, le Conseil municipal décide avec 8 voix pour le maintien en l'état des taux, 1 voix pour les taux maximum et 6 abstentions d'attribuer les indemnités d'élus de la manière suivante :

- Le maire : 37 % de l'indice 1015, soit 1406.54 € brut / mois
- Les 3 adjoints : 12 % de l'indice 1015, soit 456.17 € brut / mois
- Les 2 délégués : 8.25 % de l'indice 1015, soit 228.08 € brut / mois.

Ces indemnités seront versées par trimestre à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2014.

## **Préparation BP 2014**

Sur proposition du Maire et après débat, le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents de ne pas augmenter la pression fiscale communale et de maintenir le taux des quatre taxes, à savoir :

- Taxe d'habitation : 11.66 %
- Taxe foncière (bâti) : 12.16 %
- Taxe foncière (non bâti) : 20.48 %
- CFE : 14.70 %

## **Augmentation salariale Agent technique**

Sur proposition du Maire et après délibération, le Conseil municipal décide avec 14 voix pour et 1 abstention d'attribuer une prime de 70 € net par mois à l'agent technique M. Nicolas RICHARD, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014.

Sur proposition du maire et après délibération, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents, de titulariser Monsieur LIARD Philippe à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014.

### **Frais de gardiennage Eglise**

Après débat et sur proposition du Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents, de continuer de verser l'indemnité de frais de gardiennage à Madame FEUVRIER et non au Diocèse comme elle le souhaitait. Le reversement de cette somme au diocèse reste à sa discrétion.

### **Réforme rythmes scolaires**

Le maire informe le Conseil municipal des nouveaux horaires de l'école de Dampierre à compter de la rentrée scolaire de 2014/2015, à savoir :

- Lundi à Jeudi 8h30 – 11h45 / 13h30 – 15h30
- Mercredi 8h30 – 11h45
- Vendredi 8h30 – 11h45 / 13h30 – 15h15

### **Réforme des cantons**

Le précédent Conseil avait émis un avis défavorable au nouveau découpage des cantons proposé dans le cadre de la réforme.

Sur proposition de M. FERRAND, le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents de confirmer cet avis et de faire un recours auprès du Conseil d'Etat concernant cette réforme des cantons dans la mesure où :

- le découpage n'a pas été concerté localement,
- le futur canton ne tient pas compte du bassin de vie des Dampierrois,
- il n'y a pas de cohérence avec les limites de la communauté de communes Jura Nord,
- Dampierre ne sera plus chef lieu de canton et perdra les dotations de l'état déjà en forte diminution ces dernières années.

## **BATIMENT**

### **Gestion location de la salle polyvalente**

Après débat, le Conseil municipal décide que la gestion de la salle polyvalente, tels que l'état des lieux, visites seront effectués par les agents communaux.

Deux élus restent référents en cas de problèmes : Mme Joss Bernard et M. Alain Gounand.

## **QUESTIONS DIVERSES**

1. M. le Maire informe le Conseil municipal de la demande de parrainage faite par Monsieur COURSOL concernant la plantation de 12 000 chênes en forêt de Chaux à l'occasion du centenaire de la grande Guerre. Les élus qui le souhaitent peuvent parrainer cette action et recevoir un certificat en échange (5€ par chêne).
2. M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu un mail du foyer rural de Dampierre qui souhaite avoir la salle polyvalente gratuitement pour

préparer un spectacle de théâtre avec « La Carotte » ainsi que des représentations gratuites la semaine du 12 au 16 mai 2014 à destination des élèves du secteur, plus une représentation pour tous.

Le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande.

3. M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il a été sollicité par l'Association de la fête qui peine à trouver des sponsors pour le Challenge Jaques Tournoux et concours de pétanques qui auront lieu le jour de la fête (besoin de coupes, montant 150 €). Après débat les membres du Conseil décident de traiter cette demande dans le cadre des subventions aux associations.
4. M. Ferrand alerte les élus sur la baisse importante de la DGF en 2014 qui passerait de 192 992 à 128 372 €. M. le Maire vérifiera si cette baisse est bien confirmée et quelle en est la raison le cas échéant.
5. M. Gounand signale que des terrains sont déjà à vendre à la Vue de Dole et qu'ils se situent sur le secteur identifié dans le cadre du PLU. M. le Maire précise qu'il a déjà pris contact avec le promoteur pour aborder la problématique de cohérence avec les projets communaux.
6. M. Gounand, qui constate que le taux de fréquentation en mairie le samedi matin (1 fois par mois) est extrêmement faible (entre 2 et 3 personnes maximum en moyenne) s'interroge sur la nécessité de maintenir ces horaires. M. le Maire propose d'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain Conseil.
7. M. Gounand demande quel est le montant à prévoir pour commander les feux d'artifice de la fête du village. Les membres du Conseil municipal décident de maintenir la même somme soit environ 1 500 €.
8. MM. Gounand et Ferrand rappellent qu'il est prévu une visite du SYDOM par une classe de l'école et les élus de la commune. M. Ferrand s'occupe de fixer une date prochainement.
9. M. le Maire précise que pendant les congés du secrétariat, la mairie sera fermée du 25 avril au 3 mai 2014. En cas d'urgence M. Ferrand pourra être contacté.
10. M. Darcq indique que la nouvelle proposition pour installer une liaison WIFI pour le vidéoprojecteur à la salle polyvalente est de 152,50 €. Le Conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition de l'entreprise MSC live.
11. M. Thevenot indique qu'il a déjà procédé à un certain nombre de modifications sur le site internet. Il s'interroge sur la nécessité d'équiper les agents communaux d'appareils photos numériques. Cette question pourra être étudiée dans le cadre de la commission.
12. M. Thevenot s'interroge sur l'absence de transport scolaire par bus depuis les Minerais jusqu'à la gare de Ranchot pour les lycéens. Sachant qu'il y a une dizaine de lycéens concernés le Maire interrogera les services du CG 39 sur le sujet.
13. Mme Bernard revient sur l'intervention d'un administré lors de la réunion publique au cours de la campagne, notamment sur le développement des commerces pour assurer le dynamisme de la commune. Une réunion est sans doute à programmer rapidement. M. Ferrand précise que cette réunion est

bien prévue sous l'égide de la commission qu'il préside.

14. Mme Queuche s'interroge sur la participation de la commune au Téléthon tel que cela a déjà été le cas par le passé. Toutefois cette participation ne peut s'envisager sans l'implication des associations de Dampierre déjà mobilisées par d'autres projets. Pour le moment aucun projet n'est donc envisagé.

La séance est levée à 00 H50

| <b>ELUS</b>                   | <b>SIGNATURE</b> |
|-------------------------------|------------------|
| Monsieur DURANT Grégoire      |                  |
| Monsieur GOUNAND Alain        |                  |
| Monsieur FERRAND Christophe   |                  |
| Madame PAILLARD Josette       |                  |
| Monsieur THEVENOT Christophe  |                  |
| Madame EMBAREK Régine         |                  |
| Monsieur GERBER Ludovic       |                  |
| Madame BERNARD Joss           |                  |
| Monsieur DARQC Florian        |                  |
| Madame ALBAN Martine          |                  |
| Madame DUVAL Jocelyne         |                  |
| Madame MAUCHAMP Céline        |                  |
| Madame BOUTER-TURILLON Nadine |                  |
| Monsieur PROST Patrice        |                  |